

## **RÉSUMÉ DE L'AUDIOCONFÉRENCE DU 12 NOVEMBRE**

### **- La situation sanitaire**

4 cas positifs rue de l'Entrepôt à Argentan. La désinfection des locaux a eu lieu mardi 10 novembre. Il y a 3 cas contact sur le site, qui ont été placés en télétravail à partir d'aujourd'hui. La Direction a conseillé aux autres agent.e.s présent.e.s sur le site et qui ne sont pas cas contact de se soumettre à un test Covid. Ces personnels resteront pour l'instant en présentiel car le stock de matériel informatique est insuffisant pour les placer immédiatement en télétravail.

Un recrutement de personnel de ménage va être effectué pour les 2 sites (rue de l'Entrepôt et rue Jean Joly) pour la semaine du 16 au 20 novembre, en raison de la septaine au SIP/SIE/PTGC et des congés de la femme de ménage à la Trésorerie la semaine prochaine.

Les organisations syndicales ont dénoncé le manque d'information de la Direction sur les cas avérés de Covid, et ses conséquences (fermetures de sites, désinfection des locaux, accompagnement des personnels ...)

Par ailleurs, la Direction a redéployé des masques la semaine passée dans tous les services. Chaque site doit recontacter le BIL en ce qui concerne le réapprovisionnement.

### **- Le télétravail**

Le déploiement d'équipement informatique pour le télétravail monte en puissance. Pour les personnes vulnérables (annulation du décret du 29 août et retour des 11 pathologies comme lors de la première période de confinement), la règle est de les placer en télétravail 5 jours sur 5. Un point sera fait avec chacune d'entre elles lors du retour de congés du médecin de prévention la semaine prochaine.

Pour les agent.e.s qui viendraient travailler 1 jour par semaine, les gestes barrières seront renforcés en présentiel.

Mardi 10/11, 51,3 % des personnels de la Direction sont équipés en matériel télétravail. Avant les vacances scolaires (19/10), ils étaient moins de 5 % à télétravailler. Ce chiffre était de 12 % la semaine dernière, et de 25,75 % mardi dernier.

Sur les 347 agent.e.s devant être théoriquement présent.e.s, 12,6 % télétravaillent 4 à 5 jours par semaine, 23,6 % de 2 à 3 jours par semaine, et 15 % une seule journée hebdomadaire.

Actuellement, il existe encore une marge de déploiement du matériel, à hauteur d'une trentaine de postes « Tiny ».

### **- Remarques des organisations syndicales**

Limites de l'accueil exclusif sur rendez-vous :

- 1) Tension entre les personnels et des usagers trouvant porte close sur de nombreux sites.
- 2) Gestion difficile pour le fonds de solidarité pour les entreprises. Le SIE et le PCE sont fortement sollicités. Au PCE, beaucoup de questions relatives aux rejets éventuels au sujet de l'obtention du fonds de solidarité pour des entreprises déjà proches de la faillite. De plus, les poursuites n'ont pas connu de pause au PRS.

3) Difficulté en ce qui concerne le nombre important de rendez-vous concernant le paiement. Les usagers ont des réticences à aller payer chez les buralistes.

4) Important accueil téléphonique et sur rendez-vous dans les SIP (TF et rôle balai TH). Tout ne peut pas se régler au téléphone, en raison principalement de la dégradation des fichiers hypothécaires et cadastraux. Augmentation exponentielle des mails et des appels téléphoniques, ce qui empêche une réponse rapide à l'utilisateur, et pour lui la quasi-impossibilité d'obtenir un rendez-vous si nécessaire.

5) Nécessité d'une information sur les nouveaux horaires des différents services pour les agentes rattachées au BIL et mises à la disposition du BAMCA à la cité administrative d'Alençon.